

Casablanca le 20/02/2026

**A l'Attention des Pharmaciens Responsables des Grossistes Répartiteurs
et Pharmaciens d'Officine**

Objet: Lettre de notification du rappel de lot de la spécialité ANTITOXINE TÉTANIQUE 1500 U.I BP.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que notre établissement procédera, à compter du **20/02/2026**, au rappel de lot de la spécialité suivante :

- **Nom commercial** : ANTITOXINE TÉTANIQUE 1500 U.I BP
- **DCI** : Fragments (F(ab')₂) d'immunoglobuline antitétanique équine
- **Forme galénique et présentation** : Solution injectable, boîte contenant une ampoule de 1 ml

Cette mesure fait suite à un signalement de cas de **résistance à l'ouverture des flacons** de la spécialité **ANTITOXINE TÉTANIQUE 1500 U.I BP**.

Nous tenons à vous préciser que **ce rappel est motivé exclusivement par un aspect technique lié au conditionnement primaire et n'affecte en aucun cas la qualité, la sécurité ni l'efficacité du produit.**

Dans ce cadre, nous vous prions de bien vouloir :

- Suspendre immédiatement l'utilisation et / ou la commercialisation du produit ;
- Isoler et sécuriser l'ensemble des unités restantes en stock ;
- Procéder au dépôt direct de ces quantités auprès de notre magasin pharmaceutique, durant les horaires d'ouverture, avec remise d'un accusé de réception.

Nous vous précisons par ailleurs que :

- Les quantités rappelées seront remplacées par une présentation en **ampoule de type OPC**, permettant une utilisation plus facile et sécurisée du produit;
- Le remplacement des quantités rappelées fera objet de livraison suivant un planning arrêté d'un commun accord.

Comptant sur votre compréhension et collaboration et restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

KS

Institut Pasteur du Maroc
Dr. Hicham Achraf
Pharmacien Responsable